

## L'évaluation à l'école maternelle

### HISTORIQUE

La Circulaire n° 77-266 du 2 août 1977 précise : *“(….)il est nécessaire que ceux-ci (ndr : les instituteurs) procèdent, au sein de l'équipe éducative et en vue d'une évaluation de plus en plus précise, à l'élaboration de grilles montrant la conjonction des comportements observés et des objectifs poursuivis dans le déroulement des situations vécues. “*

*“Dans la section des grands, en particulier, le groupe qui s'est montré capable d'élaborer un projet doit être à même de déterminer ses propres critères d'évaluation.”*

Les orientations des programmes de 1986 précisent le rôle du maître qui *« doit avoir le souci d'une évaluation adaptée à l'âge des enfants (...) il garde la trace des activités et procède à leur évaluation avec les enfants ».*

En 1995 : *« Les maîtres s'assurent par une observation et une évaluation régulières que ces activités permettent bien aux enfants d'acquérir les compétences (attendues) ».*

Les programmes de 2002 se centrent uniquement sur une évaluation qui *« mesure les effets », « contrôle l'efficacité des actions », « prend la mesure »* du travail fait et à faire, à l'aide de grilles, d'épreuves, bref, une évaluation bilan renforcée, afin *« d'identifier les difficultés ».*

Circulaire n° 2008-155 du 24-11-2008 - Mise en œuvre du livret scolaire  
*« Dès l'école maternelle, les élèves acquièrent des connaissances et des compétences qui servent d'appui aux enseignements de l'école élémentaire. C'est pourquoi un bilan des acquisitions de l'école maternelle, réalisé en référence aux programmes, est effectué en fin de grande section et joint au livret scolaire. »*

L'évaluation en maternelle est un acte pédagogique à part entière. Les textes officiels rappellent que l'évaluation fait partie du processus d'enseignement : inscrite dans le Code de l'éducation, c'est l'une des missions des enseignants. Elle est indispensable à l'école maternelle comme à l'école élémentaire.

### POURQUOI EVALUER ?

#### ➤ Pour se rendre compte

Par l'identification des réussites et des besoins de chaque élève l'évaluation permet à l'enseignant d'organiser les conditions de l'apprentissage en opérant des choix ajustés aux objectifs ciblés, et de prendre la mesure des effets de son action.

Elle permet d'identifier les décalages, les points de fragilité qui appellent des aides ou des remédiations. Elle n'a pas vocation à établir un « diagnostic » dans le cadre d'un « dépistage » de troubles spécifiques.

L'évaluation est un outil d'apprentissage qui peut permettre à l'enfant :

- de prendre confiance en ses possibilités (mesurer ses progrès-identifier ses erreurs, ses difficultés) ;
- de l'aider à identifier qu'il y a quelque chose à apprendre et pas seulement à faire (« Aujourd'hui tu vas apprendre...Qu'as-tu appris aujourd'hui ? ») ;
- de se projeter dans des apprentissages futurs.

L'évaluation ne doit pas être, pour l'enfant en train d'apprendre, un rendez-vous avec ses difficultés scolaires mais plutôt un temps de bilan sur ce qu'il est capable de réaliser. C'est cet accompagnement régulier qui doit lui permettre d'entrer dans une dynamique de progrès.

#### ➤ **Pour rendre compte**

Elle donne aussi matière à préciser certains éléments dans la communication aux familles afin de mettre en lumière les progrès des enfants, et de rendre explicites les démarches utilisées, les attendus de fin de cycle.

L'évaluation atteste de la prise en compte des exigences institutionnelles, valorise les effets de la scolarisation en maternelle.

Le livret d'évaluation, renseigné par périodes et régulièrement remis aux familles permet d'attester des progrès des élèves et de pointer leurs besoins.

Transmis aux enseignants de cycle 2, il constitue un point d'appui à l'accompagnement pédagogique mis en œuvre dès le CP.

### **QUE FAUT-IL EVALUER ?**

L'enseignant s'attache à mettre en valeur, au-delà du résultat obtenu, le cheminement de chaque enfant et les progrès que chacun fait par rapport à lui même.

Cela lui demande de faire des choix parmi les objectifs ciblés et les situations d'apprentissage proposées : il n'évaluera que ce qu'il a permis d'apprendre et de construire. L'évaluation nécessite de déterminer des critères de réalisation qui portent sur les procédures d'exécution de la tâche, et des indicateurs de progrès qui permettent de décrire le résultat attendu.

### **COMMENT EVALUER ?**

L'enseignant doit s'interroger sur les modalités d'évaluation pouvant être conduites en fonction des capacités des enfants et de leur développement.

Les temps d'observation menés dans diverses situations naturelles sont complétés par des temps d'évaluation plus formels sur des tâches spécifiquement conçues.  
L'évaluation peut se faire individuellement ou en groupe.

### AVEC QUELS OUTILS EVALUER ?

**Pour prendre la mesure des acquis**, l'enseignant peut recourir aux épreuves/situations/exercices étalonnés, validés (Banquoutils-Eduscol). Il peut inventer localement des situations/exercices ou-et guides/grilles d'observation.

Il a la possibilité aussi d'utiliser les annexes aux programmes et les documents d'accompagnement dans lesquels des repères pour organiser la progressivité sont précisés.

**Pour garder trace, permettre aux équipes pédagogiques d'assurer la continuité pédagogique** et rendre compte aux parents des résultats de leur enfant, les enseignants élaborent et renseignent des livrets d'évaluation présentés sous la forme de référentiels de compétences à évaluer ou d'objectifs d'apprentissage à atteindre ; ils relèvent les faits notables qui surviennent au fil des jours pour chaque élève sur « un carnet de bord » : une révision régulière de ces prises de note amène à constater les progrès, les statu quo, les reculs.

**Pour garder trace du parcours d'apprentissage de chaque élève et le valoriser**, les enseignants collectent des traces des productions des enfants, des témoignages des réussites sous forme de photographies prises au cours d'activités, de dessins, d'écrits, d'enregistrements... dans « un album ou cahier de progrès ».

Ils utilisent parfois « des brevets » : petites bandes de papier qui témoignent des activités menées et des niveaux de compétences acquis par les enfants.

### POINTS DE VIGILANCE

A l'école maternelle, ce qui est dû à la maturation de l'enfant et ce qui relève des apprentissages stricto sensu ne peut être facilement distingué dans les évolutions observables. On sait aussi que le développement n'est pas linéaire.

Un enfant peut ne pas satisfaire à une évaluation sans être en difficulté, encore moins en échec.

Il est important aussi de prendre en compte la dimension affective de tous les apprentissages chez le jeune enfant afin de lui permettre, avec bienveillance, de pouvoir oser.

Il convient de s'attacher autant aux procédures et processus qu'il met en œuvre que d'apprécier les résultats.

L'école maternelle doit recourir à des situations, des démarches d'évaluation qui lui sont propres. Elle doit éviter de « primariser » l'évaluation par des épreuves systématiques de type « papier-crayon ».